

Quartier Jardin des Plantes

Compte Rendu
Séance du
02/02/2017



Conseil de Quartier



Ordre du Jour :

1. Présentation des travaux de réaménagement et de sécurisation de la rue Buffon et du carrefour Geoffroy St Hilaire/ Buffon

2. Présentation de construction d'un hôtel 7, rue Lacépède (Groupe NOVAXIA)

3. Budget participatif 2017

4. Divers

1. Présentation des travaux de réaménagement et de sécurisation de la rue Buffon et du carrefour Geoffroy St Hilaire/ Buffon par Madame CAPPE, cheffe de la Section Territoriale de Voirie des 5^e, 6^e et 14^e arrondissements et Madame HAUTVAL, en charge de la propreté, de la voirie, des déplacements et des espaces verts à la Mairie du 5^e arrondissement.

L'aboutissement d'une longue concertation, un équilibre entre demandes et contraintes

Madame la Maire Florence BERTHOUT ne souhaitait pas que ce projet soit imposé aux riverains et rappelle qu'il est le fruit de plusieurs marches exploratoires, de nombreux échanges et d'une présentation auprès des parents d'élèves de l'école Buffon.

Depuis l'entrée de la rue, boulevard de l'Hôpital, le trottoir est élargi jusqu'au 35-37 de la rue pour permettre la sortie de poubelles. L'emplacement du camion-poubelle sera matérialisé par des zébras. La station Vélib' est déplacée au niveau de la place Valhubert et les stationnements motos sont supprimés. La zone de livraison et la place handicapée déjà existantes sont maintenues. L'arrêt de bus est déplacé après le passage piéton et un quai-bus est aménagé pour éviter au bus de devoir se ranger le long du trottoir. Madame la Maire Florence BERTHOUT tient à souligner ce que ce dispositif à de positif, il permet d'une part de casser le flux des voitures et la vitesse dans la rue mais aussi de renforcer la sécurité pour la traversée des piétons. La piste cyclable est maintenue ainsi qu'une partie du stationnement payant. Le stationnement se fera sur un demi-trottoir.

Sur l'esplanade seront créés une zone de livraison, qui pourra servir de dépose-minute pour les parents le matin et de place de stationnement la nuit, et des stationnements deux-roues. Viennent ensuite une zone Vélib' et des ancrages vélos, pour répondre à une demande des habitants. L'esplanade sera également embellie par le déplacement et le changement des jardinières ainsi que par du marquage au sol de jeux pour les enfants. La création d'une piste de course pour les enfants n'est pas encore arrêtée, Madame la Maire Florence BERTHOUT en soulignant le possible détournement d'usage.

Par ailleurs, afin de renforcer la sécurisation de la rue, plusieurs coussins berlinois seront créés. Enfin, des places de stationnement pour les deux-roues et des accroches vélos seront créées le long du Jardin des Plantes.

✚ La parole aux administrés

- ◇ **Le choix de l'emplacement pour la zone de livraison.** La zone de livraison est située devant l'école élémentaire, en effet, la Préfecture de Police interdit tout stationnement devant les écoles maternelles. Par ailleurs, les camions livrant par l'arrière, il est nécessaire, pour qu'il puissent abaisser leur hayon, qu'il n'y ait pas de stationnement derrière la zone de livraison. Madame la Maire Florence BERTHOUT souligne que compte tenu des exigences liées au plan Vigipirate et suite aux échanges avec Madame la Directrice de l'école maternelle, il est apparu que c'était là la solution la plus adaptée.
- ◇ **Quelques précisions sur la piste cyclable.** Madame la Maire Florence BERTHOUT rappelle que plusieurs projets ont été envisagés, dont certains ont fait l'objet de réserves légitimes, la solution proposée ici laisse la part belle aux piétons. Large d'1m60, la piste cyclable ne sera empruntée que dans un sens. Le marquage au sol, qui s'étend sur tout le linéaire de la voie, et une signalétique appropriée, permettent aux voitures de bien identifier la présence de cyclistes à contresens. Au sortir de la rue Buffon vers le boulevard de l'Hôpital, un « cédez le passage » et un sas vélos agrandi permettront aux vélos de traverser et rejoindre le couloir de bus ouvert dans les deux sens aux vélos.
- ◇ **Réduire la vitesse dans la rue.** En plus des aménagements dont il a été question, Madame la Maire Florence BERTHOUT a mis en place un comité de circulation douce au sein du 5^e arrondissement, rassemblant des associations de sécurité routière et de cyclistes, afin de définir une action pédagogique conjointe.
- ◇ **Durée des travaux.** Elle est estimée à deux mois. L'objectif est de commencer les travaux en mars, lorsque la CPCU aura achevé ses travaux. Madame la Maire Florence BERTHOUT émet le souhait que les travaux soient finis fin août, ce qui est confirmé par Madame CAPPE. Par ailleurs, la fermeture de la voie ne se fera que de manière ponctuelle, après information des riverains.

2. Présentation de construction d'un hôtel 7, rue Lacépède (Groupe NOVAXIA)

✚ Présentation du projet par M. GANDON, responsable de programmes NOVAXIA et M. SBEIH, architecte associé DTACC

Le site a connu une évolution importante d'hôtel particulier à site industriel, chaque étape ayant influé sur son architecture. L'enjeu du projet a été d'identifier les éléments architecturaux ayant une vraie valeur historique. Y figure le premier corps de logis sur la rue Lacépède qui correspond à ce qui reste de l'hôtel particulier et qui sera préservé, et les verrières industrielles, qui seront réhabilitées.

Le bâtiment qui contiendra les chambres, volontairement extérieur aux éléments remarquables, reprend le langage architectural industriel des verrières en s'appuyant sur des structures industrielles préexistantes en sous-sol. Rue Larrey, la façade existante est conservée. Le bâtiment créé sera de la même hauteur que les bâtiments auxquels il viendra s'adosser. Des espaces végétalisés seront créés, sous les verrières ainsi qu'entre les bâtiments anciens, les verrières et le bâtiment neuf.

Pour répondre à la demande de Madame la Maire Florence BERTHOUT d'ouverture sur le quartier, toutes les toitures du bâtiment seront végétalisées et ouvertes aux riverains. Un ascenseur sera construit pour que tous, y compris les personnes à mobilité réduite, puisse accéder aux jardins partagés sans avoir à passer par l'hôtel.






Les locaux techniques du bâtiment se trouveront en sous-sol, dans des locaux insonorisés.

✚ Des inquiétudes résumées par Madame la Maire Florence BERTHOUT

Tout d'abord l'intégration de l'hôtel dans le paysage immobilier du quartier et la perte de visibilité de certains appartements en cas de surélévations de certaines parties de l'hôtel. Ensuite, si la construction d'un hôtel de standing dans le quartier ne peut qu'avoir des retombées positives sur le

secteur touristique, le trafic des voitures, taxis et camions de livraison dans la rue Lacépède ne doit pas devenir une gêne pour les riverains. Enfin, une dernière inquiétude tient aux travaux en eux-mêmes et à leur durée.

La parole aux administrés

-  **Sur quelle expertise se base la validation du projet ?** Le cabinet Grall, la direction de l'urbanisme et la Commission du vieux Paris ont été consultés ainsi que les Architectes des Bâtiments de France. Tous ont donné un avis positif et le permis de construire a été délivré. La décision de conserver la mémoire du site industriel est une demande de ces acteurs.
-  **Quelles solutions pour le stationnement ?** La dépose des taxis se fera dans la cour actuelle, rue Lacépède. Les approvisionnements se feront par la rue Larrey sur l'aire de déchargement. Le sous-sol étant lui-même historique, il n'est pas prévu la construction d'un parking souterrain.
-  **Comment se dérouleront les travaux ?** les travaux doivent démarrer début 2018 pour une livraison prévue fin 2020. Des réunions d'information régulières seront organisées en collaboration avec la Mairie du 5^e. Étant donné qu'il n'y aura pas d'excavation de sous-sol, ni de terrassement, la réglementation n'impose pas d'archéologie préventive. Les éléments, préfabriqués en usine, seront ensuite finis sur site. Il y aura une grue. L'organisation des travaux et notamment du chantier n'est pas encore décidée et se fera en concertation avec la Mairie du 5^e.
-  **Recours engagés contre le projet.** À ce jour, un premier recours contre le projet, concernant la hauteur du bâtiment et les matériaux utilisés, a été déposé auprès de la Mairie du Paris qui l'a rejeté. Un recours auprès du tribunal administratif doit être déposé par des riverains.
-  **Quelle perte de visibilité pour les riverains ?** Novaxia a fait effectuer une étude d'impact concernant l'ensoleillement, lequel est à disposition des riverains.

3. Budget participatif 2017

La question du budget participatif n'a pu être évoquée.

4. divers

Lettre de Madame Florence BERTHOUT, maire du 5^e arrondissement et de Monsieur Jérôme COUMET, maire du 13^e arrondissement à Madame Anne HIDALGO, Maire de Paris. Madame la Maire souhaite informer les habitants de la lettre qui a été envoyée à Madame la Maire de Paris dans le cadre de la « Rodeo des gares ». La demande porte sur les Boulevard de l'Hôpital et Saint Marcel afin que soit revue la place des bus et leur circulation, actuellement propices aux accidents. Une demande de réunion formelle sera déposée auprès du directeur de cabinet de Madame la Maire de Paris.

Projet de végétalisation rue de Bazeilles. Le projet est porté par l'association « Les Fruits de la Terre » qui cherche à promouvoir la culture écologique. L'objectif du projet est de rendre l'espace plus attrayant pour les piétons et les commerçants. Le permis de végétalisation concerne 6 pieds d'arbres. Les grilles en fonte seront enlevées, l'association installera une petite bordure et rajoutera de la terre pour y planter des fleurs. Le choix des fleurs se fera en concertation avec les riverains. La dimension pédagogique du projet est fondamentale et si le permis est accepté, l'association s'engage à y associer les enfants du quartier.

Travaux de la CPCU rue Geoffroy St Hilaire. Les travaux ont démarré au mois de juin et se déroulent en deux phases, premièrement l'inspection des canalisations pour connaître l'état du réseau, deuxièmement le remplacement ciblé des canalisations. L'inspection et les travaux rue Buffon ont été réalisés. Les travaux se poursuivront jusqu'à la fin du mois de février dans la rue Geoffroy St Hilaire. L'emprise dans cette rue, réfection comprise, sera rendue fin février.

La séance est levée.